

tempérance, nous serions bien étonné si l'avenir ne montrait pas que celui ci est l'un des plus efficaces. La pensée de "s'emparer de la jeunesse" et de lui inculquer des convictions antialcooliques, indique que les organisateurs de la tempérance entendent faire œuvre durable. Ils agissent, et ils ne sauraient se lasser de le faire, auprès des *hommes*; ils rêvent, sinon de détruire chez tous, ce qui est moralement impossible, du moins d'affaiblir chez tous, et de détruire chez le plus grand nombre possible, la détestable habitude de boire l'alcool. Mais ils savent que l'*homme* ou la *femme* ne boit que parce que le *jeune homme* ou la *jeune fille* s'y est habitué. Le cas, bien qu'il se présente, est pourtant plutôt rare d'hommes débutant dans l'ivrognerie, à l'âge mûr. Aussi, est-ce la jeunesse que l'on veut atteindre; c'est à elle que l'on veut apporter la lumière et la conviction, car, dans la jeunesse, "l'esprit est moins préjugé, et l'âme plus accessible à la vérité; elle n'a pas connu l'emprise de la passion". S'il reste toujours possible de détruire, dans un habitué, le goût de la boisson, il est toujours plus facile de prévenir l'habitude.

Le Congrès de septembre dernier a donc pensé qu'il donnerait au travail du *Comité Permanent* un but bien pratique, s'il lui demandait d'inspirer aux *jeunes*, l'horreur de l'alcool.

Pour atteindre le but proposé, le Comité a ajouté aux moyens communément employés, une initiative nouvelle — du moins dans la région de Saint-Hyacinthe: *la création pour les élèves des collèges et des couvents, de prix spéciaux comme récompense à des travaux antialcooliques*. Le Comité n'entend pas enseigner méthodiquement, par lui-même, l'antialcoolisme — encore cependant, qu'il veuille bien aider à cette œuvre par des conférences et par des tracts; son rôle est d'offrir aux instituteurs et aux institutrices, pour leurs élèves, des prix spéciaux que ceux-ci ne pourront gagner qu'à certaines conditions. Le Comité proposera un sujet traitant de l'alcoolisme, de ses méfaits etc. Les élèves devront rédiger quelques pages sur le sujet proposé. Le mérite de leurs *compositions* ne sera pas établi uniquement selon la plus ou moins parfaite facture littéraire de la phrase, mais, d'abord, selon l'*exactitude* et la clarté des idées exprimées.

Mais, dira-t-on, des enfants de quatorze ou quinze ans n'ont ni la science ni l'expérience nécessaires pour traiter de